



Communiqué de l'intersyndicale de l'UES COALLIA

Coallia, Paris, le 11 juillet 2024

Salarié-e-s,

Lors des élections professionnelles de 2019, vous nous avez donné mandat pour faire entendre votre voix auprès de la direction générale.

En octobre 2024, chacun-e de nous devra à nouveau s'exprimer lors de nouvelles élections professionnelles. Ces dernières se préparent en ce moment dans le cadre de « négociations » avec la direction générale.

Ce jour, jeudi 11 juillet 2024, les cinq Organisations Syndicales ont à l'unanimité quitté la table des négociations portant sur les « modalités du vote électronique » au motif que la direction générale prévoit « d'exclure le vote physique à bulletin secret », excluant par là-même les catégories de salariés qui n'ont pas accès à la lecture ou à l'outil numérique.

Dans le contexte actuel d'instabilité politique, le président de notre association déclarait « *On peut faire mieux, toujours, en matière d'égalité, de liberté de fraternité...* »¹.

Nous voulons rajouter « ... **et de démocratie** » !

La véritable équité n'est-elle pas de permettre à chacun de s'exprimer par le vote quelles que soient ses capacités ? Nous défendons cette idée avec force et exigeons de la direction générale qu'elle organise de vraies négociations qui permettent la mise en place d'élections physiques sur chaque direction territoriale.

Les délégué-e-s syndicaux de l'intersyndicale

¹ Mail d'Arnaud RICHARD du jeudi 4 juillet 2024 16:46, mentionnant la tribune libre de Jean-François CARENCO